

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2006: SB22

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 27 octobre 2006

OBJET : **Prévisions budgétaires révisées de 2006-2007**

J'ai le plaisir de vous informer que les prévisions budgétaires 2006-2007 et les instructions qui leur sont relatives sont disponibles en cliquant sur le lien Prévisions budgétaires révisées du site Web Rapports financiers, à : <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Les conseils scolaires peuvent accéder au SIFE directement à : <https://efis.edu.gov.on.ca/login.asp>

Les prévisions budgétaires 2006-2007 révisées sont dues d'ici le 30 novembre 2006. Les modifications qui suivent ont été intégrées aux prévisions budgétaires révisées :

Rapports sur les programmes

Dans la note de service 2006:B8 on avait annoncé que des changements aux formulaires de déclaration des dépenses seront introduits en 2006-2007 pour obtenir des renseignements sur les dépenses au niveau des programmes. Une nouvelle annexe (formulaire E) a été incluse aux prévisions budgétaires révisées pour mettre en œuvre la phase initiale des rapports sur les programmes.

Le Ministère a donné de l'ampleur au rapport sur la dotation en personnel des prévisions budgétaires de 2006-2007 pour que soit inclus un rapport sur les prévisions de dotation en personnel pour les programmes d'anglais langue seconde et les autres programmes qui offrent un soutien supplémentaire aux élèves et à la communauté scolaire (p. ex., les occasions

d'apprentissage et les autres initiatives spéciales ou locales relatives aux programmes). Le formulaire E des prévisions budgétaires révisées met l'accent sur des regroupements de programmes similaires à ceux du rapport sur la dotation en personnel, afin de connaître les dépenses relatives à ces programmes, déduction faite des subventions APE (autres programmes d'enseignement) et des autres recettes (autres que les SBE et les impôts fonciers).

Le Ministère a créé un groupe de travail chargé d'examiner l'approche actuelle sur les rapports relatifs aux programmes et les exigences actuelles en matière de rapports concernant les diverses initiatives ministérielles, et pour formuler des recommandations en vue de modifications, pour simplifier des rapports et pour préparer de la pleine mise en œuvre dans les prévisions budgétaires de 2007-2008.

Des instructions connexes sur le formulaire E seront fournies séparément par courriel et seront affichées sur le site Web des Rapports financiers.

On encourage les conseils à remplir le formulaire E dans le SIFE d'ici à la date d'échéance des prévisions budgétaires révisées. Cependant, un fichier Excel sera fourni sous peu par le biais du lien Rapports du SIFE, afin de permettre aux conseils qui ont besoin de plus de temps pour déclarer les dépenses de leurs programmes de soumettre leurs prévisions budgétaires révisées sur le SIFE d'ici au 30 novembre et leur formulaire E sur le fichier Excel séparé d'ici au 31 janvier 2007. Les renseignements reçus seront revus par le groupe de travail afin de cerner les besoins de formation et de dresser un plan de formation pour les conseils scolaires au début de l'année prochaine.

Vu la nouveauté de ces rapports, aucune pénalité ne sera appliquée sur le plan des versements.

Première étape – Initiative Lieux propices à l'apprentissage

Les prévisions budgétaires révisées incluent des révisions à l'annexe 3A qui met en œuvre le financement à long terme de la première étape des projets Lieux propices à l'apprentissage dont il est question dans la note de service 2006:SB15, datée du 31 août 2006.

Les modifications apportées aux règlements de 2006-2007 sur les subventions, visant à introduire ces changements, ont été effectuées en septembre. En ce qui concerne les dépenses de la deuxième étape de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage et de la partie des dépenses de la première étape de cette initiative qui n'ont pas été financées à long terme par le biais de l'OOF, le financement continuera à être fondé sur ce qui suit :

- Les frais d'intérêt réels seront financés pour le financement à court terme en fonction d'un taux d'acceptation bancaire de trois mois majoré au maximum de 13 points de base.
- Si un conseil scolaire a négocié des modalités de financement à court terme à un taux plus élevé, ses frais d'intérêt pourront être financés à raison du taux d'acceptation bancaire de trois mois majoré de 13 points de base.
- Les fonds empruntés à l'interne seront comptabilisés à un taux de 4,32 % (taux

d'acceptation bancaire de 3 mois à compter du 1^{er} septembre 2006).

Nouvelles places et taille de l'effectif des classes au primaire

Pour mettre en œuvre la politique relative au « calendrier de l'allocation », aux fins du calcul de l'effectif des classes au primaire et de l'allocation pour les nouvelles places, les formulaires de prévisions budgétaires révisées alimenteront les données, aussi bien pour le mois d'octobre que pour le mois de mars, à partir du Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS), lequel repose sur les renseignements fournis par les conseils scolaires par le biais du Rapport sur les nouvelles installations. Une mise à jour automatique des données sera effectuée la nuit et intégrée au SIFE lorsque les conseils calculent de nouveau leur soumission dans le SIFE.

Téléchargement des tableaux vers l'amont

Les tableaux et les données de téléchargement vers l'amont ont été corrigés afin de refléter les mises à jour relatives aux écoles rurales et isolées et les ajustements temporaires au chapitre des immobilisations qui ont été approuvés.

Autres modifications

Les formulaires concernant les prévisions budgétaires révisées reflètent certains changements techniques qui figurent dans les Directives détaillées et incluent également le financement d'honoraires supplémentaires pour les conseillères et conseillers scolaires en 2006-2007. Le Ministère est toujours en train d'étudier les renseignements soumis par les conseils scolaires à propos de l'effectif des classes au primaire. Il ne terminera pas cet exercice avant la date de soumission des prévisions budgétaires révisées. Les calculs mis à jour seront inclus à la version revue par le Ministère des prévisions budgétaires révisées figurant dans le SIFE, une fois que le processus d'approbation pour les immobilisations relatives à l'effectif des classes au primaire aura pris fin.

Soumission

Conformément aux cycles de rapports préalables, une convention des noms de fichier sera introduite pour les soumissions présentées au Ministère en vertu du SIFE. La liste des noms de fichiers qui doivent être utilisés sera affichée sur le site Web des Rapports financiers.

Les prévisions budgétaires révisées soumises par le biais du SIFE doivent nous parvenir au plus tard le 30 novembre 2006. Une copie électronique de l'annexe C sur fichier Excel doit également être envoyée à l'adresse courriel suivante, d'ici à cette date :

revest@ontario.ca

Veillez envoyer, d'ici à la date d'échéance figurant ci-dessus, deux copies signées du résumé de la section 1 imprimé à partir de la soumission SIFE active, à l'adresse suivante :

M^{me} Diane Strumila
Chef de projets, Services des subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Le formulaire E sur format Excel est dû d'ici au 31 janvier 2007. Les conseils doivent envoyer une copie électronique du fichier à l'agente ou à l'agent des finances du Ministère en vue du téléchargement vers l'amont des données de la version revue par le Ministère des prévisions budgétaires révisées soumises par le biais du SIFE.

Soumission en retard

La politique en vigueur en matière d'envoi tardif des documents s'appliquera aux prévisions budgétaires révisées de 2006-2007. Si un conseil scolaire transmet ses prévisions budgétaires révisées après le 30 novembre 2006, les flux de trésorerie réguliers du conseil seront réduits de 50 % pour le paiement de décembre 2006 et les paiements de transfert mensuels ultérieurs. Une fois les prévisions budgétaires révisées soumises, le Ministère reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura au paiement mensuel le montant total retenu jusqu'à ce moment-là. Aucune pénalité relative aux flux de trésorerie ne s'appliquera à la soumission des rapports sur les programmes.

Personnes-ressources

Pour obtenir une aide pour l'utilisation/la navigation du SIFE, s'adresser à :

Sonja Kolar, 416 325-8585, ou sonja.kolar@ontario.ca
Stephen Shek, 416 325-8396, ou stephen.shek@ontario.ca

Pour obtenir une aide concernant l'entrée en communication, s'adresser à :

Mark Bonham, 416 325-8571, ou mark.bonham@ontario.ca

Pour toute autre question concernant les documents relatifs aux prévisions budgétaires révisées, veuillez vous adresser à votre agente ou agent des finances du Ministère.

 Andrew Davis